

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat

**Titre :** « De la rue à la culture : pour la création d'un centre interculturel participatif à Lausanne »

**Initiant :** Serge Talla

---

## **Le constat : Une occupation de l'espace public qui révèle un manque de lieux**

Le secteur de Place Chauderon, en particulier aux abords de l'arrêt de bus situé à proximité de la Banque Cantonale Vaudoise, est devenu au fil des années un point de rencontre informel de nombreuses communautés issues de l'immigration, notamment d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine. Cette présence témoigne de la vitalité multiculturelle de Lausanne et de l'importance des liens communautaires dans les parcours d'intégration. Toutefois, ces rassemblements se déroulent dans des conditions précaires : en extérieur, sans accès à des infrastructures adaptées (espaces couverts, sanitaires, lieux d'expression culturelle). Cette situation limite les interactions positives avec l'ensemble de la population et peut générer des incompréhensions. Elle peut également susciter des tensions avec les riverain·e·s et les usager·ère·s du quartier, faute d'alternatives appropriées permettant une cohabitation harmonieuse.

## **Des enjeux de dignité, de cohésion sociale et de prévention**

L'absence de lieux adaptés soulève plusieurs enjeux importants :

- Dignité et inclusion : se retrouver exclusivement dans l'espace public ne permet pas une valorisation pleine et entière des pratiques culturelles, sociales et artistiques.
- Cohésion sociale : le manque d'espaces structurés peut renforcer les dynamiques de repli et alimenter certains préjugés.
- Prévention : l'absence de cadre clair peut favoriser des situations de vulnérabilité, des présences indésirables et des amalgames préjudiciables pour les personnes concernées comme pour l'image du quartier.

Face à ces constats, il apparaît nécessaire de proposer une réponse constructive, permettant de passer d'une occupation informelle à une dynamique encadrée, inclusive et bénéfique pour l'ensemble de la population.

## **Une opportunité : un lieu interculturel ouvert, structurant et accessible**

La création d'un centre interculturel participatif constituerait une réponse concrète à ces enjeux. Un tel lieu permettrait :

- d'offrir des espaces dignes et adaptés aux besoins existants ;
- de valoriser les expressions culturelles (cuisine, musique, danse, transmission) ;
- de favoriser les échanges avec l'ensemble des Lausannois·es ;
- de réduire les occupations informelles de l'espace public en proposant une alternative structurée.

Ce projet pourrait prendre la forme d'une « maison des cultures », dont les modalités précises resteraient à définir, comprenant notamment :

- des cuisines communautaires permettant le partage et la transmission des savoir-faire ;
- des salles polyvalentes pour les activités artistiques, culturelles et sociales ;
- des espaces de rencontre favorisant l'organisation d'événements ouverts au public.

### **Une gouvernance participative et encadrée**

Le projet reposerait sur un modèle de **gestion associative participative**, en collaboration avec des partenaires institutionnels tels que le Bureau lausannois pour les immigrés et la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise.

Cette approche permettrait :

- de renforcer la responsabilisation des usager·ère·s ;
- de garantir un cadre de fonctionnement clair ;
- d'assurer une ouverture du lieu à l'ensemble de la population.

Une attention particulière pourrait être portée à l'implication des habitant·e·s du quartier, afin de favoriser une cohabitation équilibrée et constructive.

### **Une démarche progressive et évaluée**

La mise en place d'un tel projet pourrait s'inscrire dans une logique pilote, incluant :

- l'identification de locaux existants (bâtiments vacants, espaces à reconverter) ;
- la définition d'un cadre d'utilisation clair (horaires, responsabilités, règles de fonctionnement) ;
- une évaluation après une phase test, permettant d'ajuster le dispositif en fonction des résultats observés, notamment en matière de cohésion sociale et d'occupation de l'espace public.

Le présent *postulat* invite donc la Municipalité à étudier l'opportunité :

1. D'identifier et de mettre à disposition des locaux adaptés, permettant la création d'un centre interculturel offrant des infrastructures modulables (cuisines, salles polyvalentes, espaces de rencontre).
2. D'accompagner la structuration d'un collectif associatif représentatif, incluant notamment des membres des communautés concernées, en collaboration avec les acteurs institutionnels compétents.
3. De définir un modèle de gouvernance participatif et encadré, garantissant à la fois l'autonomie des usager·ère·s et un cadre clair de fonctionnement.
4. De favoriser l'ouverture du centre à l'ensemble de la population lausannoise, afin d'en faire un levier de cohésion sociale et de lutte contre les préjugés.
5. D'évaluer la faisabilité d'un projet pilote, incluant les impacts sur la cohabitation urbaine et l'occupation de l'espace public.

Lausanne, 25.03.2026

  
Serge Talla

Samuel De Vargas



Christine Goumaz

Najia Trottet